



HAL
open science

À partir d'un dossier issu des archives de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Mobilisation franco-allemande croisée à la fin des années 70 à Cologne: Procès de Cologne et création d'un lieu de mémoire dans la “ EL-DE-Haus ”

Dominique Bouchery

► **To cite this version:**

Dominique Bouchery. À partir d'un dossier issu des archives de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Mobilisation franco-allemande croisée à la fin des années 70 à Cologne: Procès de Cologne et création d'un lieu de mémoire dans la “ EL-DE-Haus ”. Matériaux pour l'histoire de notre temps, 2016, 119-120, pp.31-36. 10.3917/mate.119.0031 . hal-03735865

HAL Id: hal-03735865

<https://hal.science/hal-03735865>

Submitted on 30 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

A partir d'un dossier issu des archives de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) : Mobilisation franco-allemande croisée à la fin des années 70 à Cologne : Procès de Cologne et création d'un lieu de mémoire dans la « EL-DE-Haus* ».

DOMINIQUE BOUCHERY, BDIC

*(anciens locaux de la Gestapo)

Cet article pourrait se présenter comme un exercice pratique réalisé à partir d'un dossier (chemise) extrait à la périphérie du Fonds des archives de la LCR conservées à la BDIC. Le dossier a été choisi en raison de son contenu thématique tel qu'il est sommairement décrit dans l'interface catalographique Calames : (« Allemagne. Procès des chefs de la police nazie en France. Kurt Lischka, Ernst Heinrichsohn et Herbert-Martin Hagen »). La chemise comprend une vingtaine de pièces dont l'analyse détaillée reflète en fait une double thématique. Il y a d'une part la mobilisation autour des procès de Cologne qui se sont tenus à la fin 1979 et au début de 1980 : ceux-ci sont susceptibles d'intéresser l'opinion française au premier plan dans la mesure où les trois inculpés de ces procès ont été très activement associés à la déportation des juifs de France en 1942. La tenue de ces procès a été rendue possible grâce à une mobilisation longue et opiniâtre menée par les époux Klarsfeld et a donné lieu à une couverture médiatique française d'une certaine importance. On trouve aussi, à part égal dans les pièces de ce dossier, des informations sur une autre mobilisation moins médiatique, en particulier du point de vue français, et qui concerne une initiative citoyenne (« Bürgerinitiative ») pour la création *in situ* d'un lieu de mémoire et centre de documentation sur la Gestapo dans les murs du bâtiment EL-DE Haus dans lequel le principal protagoniste des procès Kurt Lischka a officié comme chef de la Gestapo de janvier à août 1940.

Comment s'articulent ces deux mobilisations, l'une transnationale et judiciaire, l'autre locale et citoyenne,

autour de causes certes connexes mais distinctes dans leurs finalités concrètes ? Quelle est la place de la LCR et le rôle qu'elle joue dans ces mobilisations, mesurés à l'aune des documents (archives et imprimés) dont on dispose aujourd'hui ?

ARCHIVES DE LA LCR : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU FONDS ET INVENTAIRE DU DOSSIER

L'objet n'est pas ici de faire une présentation exhaustive des archives de la LCR. On se reportera pour cela à l'inventaire détaillé¹ de Dominique Gérardin, riche en informations. En fait, ce sont plusieurs fonds LCR qui ont été versés à la BDIC ou tout du moins un fonds constitué par vagues successives. Le fonds principal, fort volumineux (104 cartons) est entré en 1996 par un don de la direction de l'organisation, complété par un second en 2013. D. Gérardin signale en outre le don direct de quatre militants de la LCR, intervenu depuis 1996. Enfin il y a la présence de dossiers épars et de collections d'imprimés (périodiques) dont l'entrée n'est que très partiellement documentée. On trouve en particulier un ensemble hétérogène d'une dizaine de chemises (Bangladesh (luttres d'indépendance), Solidarité avec les travailleurs turcs du Haut-Rhin, Algérie (Guerre d'Algérie) etc.) regroupées sous le n° de don 67 799 (daté des 16 juillet 1982 et juin 1989). C'est de cet « ensemble » qu'a été extrait le dossier sur lequel porte cette étude.

Le dossier, coté F delta 360 comprend les pièces suivantes² : le premier ensemble (« Kölner Prozesse »)

●●● réunit une revue de presse franco-allemande reliée (16 p. recto-verso) relatant les activités antinazies menées par Beate et Serge Klarsfeld pendant la décennie 1970-1979 et cinq articles de presse isolés sans mention de source³, en rapport direct avec la procédure judiciaire de Cologne (octobre-novembre 1979). On y trouve aussi une notice biographique imprimée des trois accusés Lischka-Heinrichsohn-Hagen (sans mention de source) que l'on retrouve par ailleurs dans les dossiers du Centre de documentation juive contemporaine (C.D.J.C)⁴, et enfin un questionnaire manuscrit de quelques pages titré « Interview Klarsfeld (5 nov. 79) » suivi des notes prises lors dudit entretien. Le second ensemble (« EL-DE-Haus ») qui prend pour le chercheur français un caractère plus inattendu, rassemble quatre extraits photocopiés de *Widerstand und Verfolgung in Köln 1933-1945* publié par les Archives historiques de Cologne en 1974⁵ et respectivement consacrés aux « Edelweiß Piraten », « aux travailleurs étrangers », à la « résistance communiste » et à la « résistance armée » (mentions d'origine manuscrites en allemand), une pétition en allemand à l'adresse du Conseil municipal de Cologne appelant à la conservation de la EL-DE-Haus et à sa transformation en lieu de mémoire et de documentation, une pétition de soutien abrégée (en français), annotée avec la mention à « joindre à tout article » et une lettre en français datée du 23 octobre 1979, jour de l'ouverture du procès, sans mention de destinataire (ces trois derniers documents tapuscrits). Deux documents imprimés complètent cet ensemble : un document intitulé « Neue Dokumente zum Gestapohauptquartier im EL-DE-Haus » reprenant en première page un facsimile du *Kölnischer Kurier*⁶ et une édition du *Kölner Volksblatt*⁷, daté d'avril 1979. La dernière pièce de ce dossier est la retranscription sous forme tapuscrite de quelques-unes des inscriptions murales manuscrites écrites en français et déchiffrables sur les parois de la prison de la EL-DE Haus.

LES PROCÈS DE COLOGNE (KURT LISCHKA, HERBERT-MARTIN HAGEN, ERNST HEINRICHSOHN) : L'ABOUTISSEMENT D'UNE TRAQUE

Les procès de Cologne représentent une étape emblématique dans le combat auquel se sont voués Beate et Serge Klarsfeld⁸. Engagées en 1971, les démarches pour faire juger les principaux maîtres d'œuvre de la solution finale en France ont été longues et se sont heurtées à de nombreux obstacles liés aussi bien à des questions de politique nationale (omerta dans la société allemande d'après-guerre) que de politique internationale (droit international et aléas des relations franco-allemandes). L'âpreté de ce combat est

remarquablement restituée, de façon détaillée, dans les *Mémoires croisées* des époux Klarsfeld⁹. On y voit notamment comment tous deux ont mis en place, tout au long de leurs entreprises visant à poursuivre des criminels nazis, et ce dès l'affaire Kiesinger (1968-1971), des stratégies d'action devant se confronter et s'adapter sans cesse à de nouvelles situations. Mobiliser, médiatiser puis judiciariser : ce triptyque est sans doute le plus à même de résumer les grandes lignes de leur action, auquel il convient d'adjoindre l'immense travail d'étayage documentaire que permit le dépouillement des archives, à l'époque inédites, du C.D.J.C. La mobilisation fut au moins double, d'une part en direction de la communauté des juifs de France, qui devait aboutir à la création en 1979 de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France (A.F.F.D.J.F), d'autre part en direction de la société allemande et plus particulièrement de ce que l'on regroupera sous le qualificatif délibérément vague de « nébuleuse des mouvements de jeunes contestataires »¹⁰. Cette jeunesse entend faire retour sur un passé que la RFA est trop pressée d'oublier. Le volet de la judiciarisation internationale a été celui qui a nécessité le plus de patience : la ratification tardive le 21 février 1975 par le Bundesrat de la convention judiciaire franco-allemande de 1971 permit enfin de sortir de l'imbroglio judiciaire qui rendait impossible le jugement de criminels de guerre allemands ayant opéré en France et qui avaient déjà été condamnés par contumace par la justice française dans les années 1950¹¹. Cinq années de démarches et procédures sont encore nécessaires jusqu'à l'ouverture des procès proprement dits, à Cologne, le 23 octobre 1979. La lettre dactylographiée de trois pages, rédigée en français et signée « Kurt Holl » pour le « Groupe d'initiative pour la création du centre de documentation EL-De-Haus » est un témoignage de première main sur l'ambiance qui nimbe la tenue du procès. Elle met en lumière ce qui le caractérise de façon inédite, à savoir la mobilisation des juifs de France, qui permet pour la première fois la confrontation directe des victimes et des bourreaux : « Lorsque nous arrivons Appelhofplatz, Kurt, Luise, et moi, 300 personnes des jeunes pour la plupart, le badge « juif de France » en guise d'étoile jaune, occupent déjà une partie de la rue. Les travailleurs allemands surpris, traversent, pressés les différents groupes puis disparaissent dans le froid de matin d'octobre ». Serge Klarsfeld effectue à trente-cinq ans de distance un constat analogue en ce qui concerne la primauté de la situation lorsqu'il évoque rétrospectivement la scène : « c'est la première fois depuis 1945 que par centaines des Juifs viennent (et de l'étranger !) pour assister, en Allemagne, au jugement de leurs bourreaux. Le seul qui connut le privilège d'être jugé parmi les Juifs fut Eichmann, conduit à Jérusalem ! »¹² :

PAGE DE DROITE :
Lettre tapuscrite
de Kurt Holl
(Groupe
d'initiative pour la
création du centre
de documentation
EL-DE-Haus),
23 octobre 1979,
Cologne, Chemise
« Allemagne.
Procès des
chefs nazis en
France. Kurt
Lischka, Ernst
Heinrichsohn et
Herbert-Martin
Hagen »

Cologne, le 23 Octobre 1979.

Monsieur,

Mardi 23 Octobre, 7h, l'automne nous a donné rendez-vous. A quelques 30 m du siège de la Gestapo dont il fut le chef de Mars à Octobre 1940, Kurt Lischka va comparaitre pour la première fois de son existence de citoyen paisible devant des tribunaux. Jamais depuis Nuremberg, un haut responsable nazi n'est apparu physiquement face à ses principaux accusateurs à savoir aujourd'hui, les 250 juifs français portés partie civile et M^e Jules Borcker qui représente les familles des communistes assassinés sur ordre de l'ancien chef de la Gestapo pour Paris.

Lorsque nous arrivons Appellhofplatz Kurt, Luise et moi, 300 personnes des jeunes pour la plupart, le badge "juif de France" en guise d'étoile jaune, occupent déjà une partie de la rue. Les travailleurs allemands surpris, traversent, pressés les différents groupes puis disparaissent dans le froid de matin d'Octobre. Quelques membres de "l'association des persécutés par le régime nazi" viendront tout à l'heure apporter leur soutien aux français, sans toujours comprendre les: "Lischka-Salud-les juifs auront ta peau". Ce sera la seule présence allemande. Lischka ne vit-il pas paisiblement ici depuis 47, citoyen respectable de Cologne, fondé de pouvoir de l'entreprise Krücker à la retraite, alors, pourquoi porter plus attention à cet homme aujourd'hui plutôt qu'hier...

Beaucoup de journalistes, de photographes au mètre carré ce matin. La combativité de ces jeunes juifs nous fait du bien, même si l'ordre policier s'opposera toute la matinée, et parfois avec feugue force, à leur fougue et à leur volonté de tous monter dans la salle du Tribunal voir d'un peu plus près à quoi ressemblent des bourreaux!! Munis de dossiers préparés à leur intention, nous saisissons au passage successivement Bernard Volker d'Antenne 2, Jean Wetz du "Monde", quelques pigistes, les photographes de Gamma ou de "Forum International"...

Notre découverte en début d'année des cellules restées intactes du siège de la Gestapo, avec les inscriptions des prisonniers français, russes, hollandais, belges etc, sur les murs, a fait peu de bruit en R.F.A, juste quelques chuchotements dans la région. La ville S.P.D, qui connaissait l'existence de ces témoignages émouvants de l'histoire de ce pays, puisqu'elle entreposait derriere les lourdes portes à judas, ses dossiers administratifs, n'a pris conscience ou plutôt ne s'est découvert un besoin pressant de donner un caractère plus approprié à ces murs de paroles, qu'à la suite d'une conférence de presse internationale à Cologne en Mars dernier, réunie à notre initiative. Aujourd'hui, malgré le phénomène "Holocauste", malgré le procès Lischka

... LA « BÜRGERINITIATIVE EL-DE-HAUS », BÉNÉFICIAIRE DE LA MOBILISATION FRANÇAISE ?

La lettre du 23 octobre 1979 de Kurt Holl est la pièce du dossier qui fait le plus directement le lien entre les deux événements qui concernent Cologne et se polarisent autour de la figure du Gestapiste Kurt Lischka. Les facilités de mobilité dans la carrière pour les meilleurs éléments de la SS (Lischka est nommé à Paris dès novembre 1940) font de ce personnage un « trait d'union » involontaire dans les nouvelles relations franco-allemandes. Le combat de Kurt Holl et de ses compagnons se situe dans la même perspective que celle de Beate Klarsfeld : en tant qu'Allemands, ils ne cautionnent pas l'amnésie et cet enfermement de la société allemande contemporaine dans le refoulement des années noires : « Douze années ont basculé aux oubliettes de l'histoire » écrit-il. K. Holl évoque la résistance allemande, occultée dans l'ombre de la résistance française qui elle, a su trouver « un sens dans la mémoire collective du peuple français ». Pourtant Cologne a été un des grands centres de la résistance allemande : les « Edelweiß Piraten » qui n'ont en termes de jeunesse comme de courage rien à envier au groupe de la Rose blanche sont là pour en témoigner. Dans son courrier, K. Holl entend s'appuyer sur l'énergie, la « fougue » des jeunes juifs venus aux procès de Cologne pour mobiliser les consciences allemandes assoupies : « Nous, nous voulons rallumer quelque chose que portaient en eux, aujourd'hui ces jeunes « juifs de France », peut-être un certain sens de l'histoire. Nous avons besoin pour cela de tous les témoignages des anciens prisonniers, des familles de ces prisonniers, des travailleurs forcés à Cologne ou dans la région. Cela aussi doit sembler bien « provocateur » à certains Allemands, mais décidément non, nulle insulte n'est à relever. » Le travail d'éveil des consciences passe, comme chez les Klarsfeld, par un travail de mémoire, adossé lui-même à un travail de collecte d'archives et de sources, de témoignages et de traces. L'exposition de 1974 « Résistance et persécution à Cologne : 1933-1945 » aux Archives de Cologne, mentionnée plus haut constitue la pierre angulaire de cette démarche. Celle-ci s'inscrit dans un mouvement de mobilisation citoyenne portée par Sammy Maedge et Kurt Holl. Ces derniers utilisent des ressorts en partie semblables à ceux des Klarsfeld pour leur mobilisation : actions de rue, coups d'éclat, tentative d'interpellation des médias, etc. Rapidement, les enjeux de ce combat de mémoire se portent autour des imposants locaux de la EL-DE-Haus et de leurs geôles sinistres, qui ont été miraculeusement épargnés par les bombardements qui ont détruit à 90% le centre-ville de Cologne. L'utilisation du bâtiment par

la ville dans l'immédiat après-guerre pour y héberger des services municipaux (et notamment y stocker des archives administratives) est révélatrice de l'indifférence des structures officielles pour le passé national-socialiste, vilipendée par Holl. La découverte d'inscriptions murales en de multiples langues (par ordre décroissant d'importance, allemand, russe, français, polonais, néerlandais) laissées par les prisonniers successifs, un temps dissimulées sous les cartons d'archives et autres dossiers, constitue un nouveau point d'accroche pour une « campagne mémorielle ». Il s'agit en effet pour les membres de la « Bürgerinitiative » des seules traces testimoniales laissées par les victimes de la Gestapo. Elles sont fragiles mais précieuses car ce sont les seuls documents pouvant porter contradiction aux contre-vérités officielles dont sont truffés les rapports d'interrogatoire établis par la Gestapo¹³. Kurt Holl évoque ainsi ironiquement dans son courrier la controverse autour du résistant Barthel Schink¹⁴, pendu en 1944, dont la demande de réhabilitation portée par sa mère se heurte au refus du Président Scheel au motif que des rapports officiels d'époque font état de son « caractère criminel ». Pour rendre visible auprès du grand public les graffitis escamotés, K. Holl se laissera volontairement enfermer dans les locaux avec le photographe Gernot Huber en mars 1979 afin de réaliser un reportage photographique qui sera ensuite communiqué à la presse¹⁵.

LE NS-DOK DE COLOGNE, LIEU DE MÉMOIRE LOCALE DE PRIME IMPORTANCE SUR LA GESTAPO EN ALLEMAGNE

Il existe bien une forme de convergence entre les deux actions de mobilisation, qui ne se résume pas à une simple concordance de dates. Il s'agit dans les deux cas de mobilisations autour des questions de la mémoire et de la vérité historique, à un moment où celles-ci sont encore embryonnaires dans l'esprit des contemporains¹⁶. La pétition datée de mars 1979 adressée au Conseil municipal de Cologne exige la mise en conservation de l'aile du bâtiment de la EL-DE-Haus abritant les cellules de la prison. Suite à d'autres actions publiques, le Conseil municipal prend la décision de conserver le bâtiment pour en faire un lieu de mémoire et d'engager un travail de recherche scientifique sur l'ère du national-socialisme à Cologne le 13 décembre 1979¹⁷. Entretemps, ont paru au printemps l'édition reprenant le facsimile du *Kölnischer Kurier* du 23 octobre 1945 portant le titre « *Massenhinrichtungen im Kölner Gestapo. Das Todeshaus in der Elisenstraße - Auch Köln war nicht frei von Nazi-Greueln* »¹⁸ et celle du *Kölner Volksblatt* titrée « *Ich*

frage, wer kennt uns ? , Vergessene Inschriften an den Wänden der Gestapo-Zellen im Kölner EL-DE-Haus¹⁹». Les démarches aboutissent à la fin des années 1980 avec, outre le lieu de mémoire constitué autour des caves-géoles de la prison, la création d'un Centre de recherche et de documentation (NS-Dok), qui a connu des développements successifs jusqu'à aujourd'hui. Le NS-Dokumentationszentrum der Stadt Köln est devenu de fait le plus grand lieu de mémoire locale sur un sujet d'histoire nationale en Allemagne. Réunissant musée, bibliothèque, lieu de formation et d'information, il a aussi pour mission de collecter archives, photographies et témoignages de l'époque national-socialiste dans la région²⁰.

ET LA LCR DANS TOUT CELA ?

D'après les recherches que nous avons pu faire, le dossier étudié dans le cadre de cet article extrait des archives de la LCR a donné lieu à une exploitation limitée par la Ligue. Il apparaît en somme comme un dossier documentaire constitué en vue de la rédaction d'article(s) dans l'hebdomadaire de la LCR Rouge. Un travail de dépouillement de l'hebdomadaire ciblé sur les sujets qui nous intéressent ici - « Cologne, EL-DE-Haus, Klarsfeld » - sur la période de la fin des années 1970 ne fournit pas davantage de résultats que les deux articles déjà signalés par Jean-Paul Salles dans son histoire de la Ligue communiste révolutionnaire²¹. Le premier est un entretien avec Serge Klarsfeld publié dans le numéro du 2 août 1978 autour de la parution, qui a fait date, du *Mémorial des juifs de France*. Le second, du 23 novembre 1979, est titré « Le procès des maîtres d'œuvre de la solution finale », article pour lequel le questionnaire manuscrit de l'entretien avec Serge Klarsfeld contenu dans le dossier a visiblement été exploité. L'entretien se concentre sur la traque des anciens dignitaires nazis et de leurs collaborateurs français, les péripéties judiciaires ayant mené aux procès de Cologne et les relations franco-allemandes qui s'y rapportent. La perspective adoptée dans l'article demeure française ou au mieux franco-allemande, ce qui peut se comprendre étant donné la complexité du sujet traité. La question de la campagne de la « Bürgerinitiative » pour la création du NS-Dok en est totalement absente.

CONCLUSION

La sélection d'un dossier isolé au sein d'un fonds plus vaste a permis de mettre en lumière, aux côtés des procès de Cologne, une lutte plus méconnue, insérée parmi d'autres, qui a été menée localement contre le refoulement du passé nazi dans la société ouest-allemande des années 1970. En outre le dossier explicite



une forme de convergence des deux mobilisations et des formes d'action autour d'un lieu - Cologne - et d'un passé - l'ère national-socialiste - communs. Cette question de la convergence mériterait d'être étudiée plus en détails, il faudrait en particulier sonder les époux Klarsfeld à propos des contacts qui ont pu être noués à l'époque avec les membres de la « Bürgerinitiative » et, parallèlement, avoir accès aux archives allemandes de la même « Bürgerinitiative²² ». En tout état de cause, on peut remarquer que, par la suite, les époux Klarsfeld et Kurt Holl se trouvent réunis autour d'un engagement commun, celui de la défense des droits des Roms. Même si cet engagement n'occupe pas la même place pour les uns et pour les autres (il est ponctuel et circonscrit (1992, Rostock) pour les Klarsfeld et beaucoup plus durable pour K. Holl (des années 1970 jusqu'à la fin de sa vie), il y aurait là aussi des formes de continuités et de parallélisme de parcours à analyser de plus près. ■

Kölnischer Kurier. Neue Dokumente zum Gestapohauptquartier im EL-DE-Haus, Initiative für ein Dokumentationszentrum im EL-DE-Haus, s.d., Chemise « Allemagne. Procès des chefs nazis en France. Kurt Lischka, Ernst Heinrichsohn et Herbert-Martin Hagen »



KölnerVolksBlatt,
avril 1979, Chemise
« Allemagne. Procès des chefs nazis en France. Kurt Lischka, Ernst Heinrichsohn et Herbert-Martin Hagen »

Notes

1. En ligne : <http://www.calames.abes.fr/pub/bdic.aspx#details?id=FileId-924>
2. C'est moi qui propose le classement des pièces en deux sous-ensembles distincts suivant le nommage « Kölner Prozesse » et « EL-DE-Haus ».
3. On a pu déduire d'après les éléments typographiques, de mise en page et de signature qu'il s'agit d'articles du *Matin de Paris*
4. Le dossier *Lischka*, édité par Beate et Serge Klarsfeld sous l'égide de l'Association pour le jugement des criminels nazis qui ont opéré en France, C.D.J.C, s.d. Voir aussi les *Dossier Hagen* et *Heinrichsohn* ainsi que le *Procès de Cologne*, édité par les Fils et filles de des déportés juifs de France, s.d. L'ensemble de ces dossiers du C.D.J.C a été donné à la BDIC par Georges Wellers. On peut y lire la dédicace amicale de Serge Klarsfeld.
5. Il s'agit du catalogue d'une exposition présentée à Cologne sur l'histoire de la ville sous le national-socialisme, qui a servi de socle à la mobilisation autour de la EL-DE-Haus.
6. Il s'agit du journal publié entre avril 1945 et fin février 1946 par les troupes d'occupation britanniques. Le facsimile reprend la couverture du n° du 25 octobre 1945 relatant les « exécutions de masse » pratiquées par la Gestapo de Cologne.
7. Il s'agit d'un journal militant émanant des « Bürgerinitiativen » de la région de Cologne, cf. http://www.koelnarchiv.de/Teil_3_Einfuehrung_von_Martin.39.0.html#51
8. Parmi les amis des Klarsfeld et membre de certaines de leurs opérations « commando », on compte un certain Elie Kagan, dont la BDIC conserve les archives et le fonds photographique. Les procès de Cologne sont ainsi documentés par des images de Kagan ; voir notamment le cahier photographique des *Mémoires*, op. cit.
9. Beate et Serge Klarsfeld, *Mémoires*, cf. en particulier les p. 250- 310 et 399 - 450.
10. Cf. notamment les contacts entre Beate Klarsfeld et Rudi Dutsche en mars 1968, *Mémoires*, op. cit, p.121-124.
11. Sur cette question, cf. Petter Dirk, *Auf dem Weg zur Normalität, Konflikt und Verständigung in den deutsch-französischen Beziehungen der 1970er Jahre*, Oldenbourg, 2014, p. 177-206 ; Michel Corbel, *L'accord franco-allemand du 2 février 1971 relatif à la compétence judiciaire allemande pour la répression de certains crimes*, A. Pedone, 1975.
12. Lettre dactylographiée de Kurt Holl (en français), Cologne, 23 octobre 1979, les passages cités ci-après en sont extraits, p. 1. Cf. aussi Beate et Serge Klarsfeld, *Mémoires*, p. 446-447.
13. Ces « Wandinschriften », au nombre approximatif de 1 800 ont été présentées et répertoriées une première fois par Manfred Huiskes, *Die Wandinschriften des Kölner Gestapogefängnisses im EL-DE-Haus 1943-1945*, Böhlau, Wien, 1983. Elles l'ont été de façon plus exhaustive et avec des reproductions photographiques en taille réelle par Werner Jung, in *Wände die sprechen - Walks that talk. Die Wandinschriften im Kölner Gestapo-Gefängnis im EL-DE-Haus*, Emons, Köln, 2013.
14. Alexander Goeb, *Er war sechzehn, als man ihn hängte*, Rowohlt, 2001.
15. L'épisode est notamment relatée dans : Karola Fings, « D'une cave d'archives vers un lieu de mémoire d'importance européenne. Les inscriptions murales de la EL-DE-Haus et le lieu de mémoire « Prison de la Gestapo » » in *Les caves de la Gestapo, Reconnaissance et conservation*, Dir. Daniel Weyssow, Kimé, 2013, p.173.
16. L'« investissement mémoriel » a depuis atteint un tout autre niveau : voir à ce propos Henry Rouso, *Face au passé : essais sur la mémoire contemporaine*, Belin, 2016.
17. Op. Cit., p. 175.
18. « Exécutions de masse dans la Gestapo de Cologne. La maison de la mort de la Eisenstraße - Cologne aussi n'était pas épargné par les atrocités nazies ».
19. « Je demande : qui nous connaît ?, inscriptions oubliées sur les murs des cellules de la Gestapo dans la maison EL-DE de Cologne ».
20. Pour une présentation exhaustive, cf. <http://www.museenkoeln.de/ns-dokumentationszentrum/pages/314.aspx>
21. J.-P. Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981), Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, PUR, 2005, p. 291-315.
22. On ne trouve nulle trace de la « Bürgerinitiative » et/ ou de K. Holl dans les *Mémoires* des époux Klarsfeld. Kurt Holl est mort en décembre 2015, cf. le *Kölner Stadt-Anzeiger* du 12 décembre 2015 <http://www.ksta.de/koeln/-menschenrechtler-kurt-holl-gestorben-sote-23358682>